

## DENI DE PENIBILITE

### CHEZ JCDECAUX

« Foutage de gueule » or not « foutage de gueule »

Telle est la question posée à l'issue de la réunion du 19 septembre sur le diagnostic pénibilité rendu par la direction.

Avec les afficheurs dont la pénibilité n'est pas reconnue par JCDecaux, nous répondons :

« **foutage de gueule** »

En effet, la méthode et le niveau des **critères retenus unilatéralement par la direction** pour reconnaître la pénibilité des salariés de JCDecaux aboutissent inexorablement au **déni de la pénibilité** vécue par les salariés.

**Aussi, selon la direction, les métiers d'afficheurs, ATA bas comme ATA haut, ainsi qu'AMI et AEST ne seraient pas pénibles !!!**

Ce n'est pas parce que la direction jette un voile sur la pénibilité que celle-ci disparaît.

**Ensemble, réagissons pour :**

- **Une véritable reconnaissance de la pénibilité,**
- **Une juste réparation de la pénibilité (retraite anticipée...),**
- **L'amélioration des conditions de travail pour éradiquer la pénibilité au travail.**



DELEGUE SYNDICAL  
CENTRAL C.G.T.  
Eric SYLARD  
D.S.C. Adjoint  
Jean Pierre VIAUD

AQUITAINE  
Jean-François MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN  
Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE  
Jean Pierre VIAUD

COTE D'AZUR  
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST  
Patrice DUDRAGNE

IDF NORD  
José MAGALHAES

IDF OUEST  
Thierry ARCHER

IDF PARIS  
Mirsad MEHANOVIC  
Dominique PATTE

LANGUEDOC  
Frédéric FERNANDEZ

LORRAINE CHAMPAGNE  
ARDENNES  
Gerard CHARPY

MAUREPAS  
Alexandre RAMON

MIDI PYRENEES  
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS  
Eric SYLARD  
Jean-Paul DUMOULIN

PLAISIR CLE ST PIERRE  
Philippe VALCKE

PLAISIR STE APOLLINE  
Alain FOUCHARD  
Mourad BOUCENNA

PROVENCE ALPES  
François PIROLI

RHONE ALPES  
Patrick CHOMAT